

## Éditorial

L'enseignement supérieur suisse occupe une place de premier plan sur la scène internationale. Il la doit, d'une part, à l'excellence de ses prestations dans les domaines de la recherche et de l'enseignement et, d'autre part, à la mise en réseau internationale. Les facteurs de succès des hautes écoles sont la coopération et la concurrence. Elles se démarquent de la concurrence par leurs idées et leurs résultats. Dans le cadre de coopérations, elles comptent sur les meilleurs de leurs spécialistes pour élaborer ce qu'il y a de mieux pour la recherche et l'enseignement.

La diversité des hautes écoles s'exprime au travers d'une voix commune. Sous l'égide de swissuniversities, les hautes écoles développent des points de vue concertés : fin 2018, les hautes écoles suisses ont soumis pour la première fois une contribution commune pour le message 2021-2024 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation FRI. À cet égard, swissuniversities relève des défis communs aux différents types de hautes écoles, tels que la numérisation, la promotion de la relève et le perfectionnement du système de santé. Pour swissuniversities, il est important de relever les défis des années 2021-2024 en étant solidaire pour maintenir la qualité exceptionnelle de l'enseignement et de la recherche dans les hautes écoles suisses, ce qui permettra à ces dernières de contribuer à la prospérité de la Suisse et de continuer à occuper une position de premier plan sur la scène internationale à l'avenir.

Prof. Dr Michael O. Hengartner Président swissuniversities

## Open Science et Digital Skills

En mai 2017, le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) avait prié swissuniversities d'étudier et de lui soumettre des propositions de mesures rapidement réalisables participant au renforcement des compétences digitales dans l'enseignement, swissuniversities a ainsi transmis à la CSHE une proposition basée sur le système des contributions liées à des projets. Celle-ci a été acceptée par le Conseil des hautes écoles de la CSHE durant sa séance de mai 2018. Le programme, conçu comme un programme d'impulsion et coordonné par swissuniversities, permet aux hautes écoles de développer des projets adaptés à leurs besoins. Au total, cent projets seront réalisés grâce à l'enveloppe globale de 10 millions de francs attribuée pour la période 2019-2020. La thématique de la digitalisation de l'enseignement constitue également une priorité renouvelée dans le programme de travail de la Délégation Enseignement de swissuniversities. Parallèlement, la digitalisation constitue un enjeu majeur pour la science et les hautes écoles. Elle impacte non seulement les outils et les méthodes, mais également de plus en plus l'objet même de la recherche scientifique. Dans ce contexte a émergé le concept Open Science, qui vise à rendre plus accessibles et participatives les avancées de la science et ses impacts potentiels sur la société. Parmi les principales revendications dans ce domaine, l'Open Access a pour but de diffuser en libre accès les publications scientifiques, qui sont aujourd'hui majoritairement payantes auprès des éditeurs scientifiques. Deux voies principales sont possibles:

l'accès différé après un embargo (Green OA) et la publication directe (Gold OA). Sur mandat de la Confédération, swissuniversities a élaboré avec ses partenaires une stratégie visant à ce que la Suisse soit 100% Open Access pour les publications scientifiques financées par les moyens publics en 2024. Adoptée en 2017, cette stratégie est complétée par un plan d'action validé en 2018 qui définit les principales étapes vers cet objectif. Une conférence nationale qui s'est déroulée en octobre

Le défi actuel de la digitalisation sont la réalisation de Open Science et le développement de Digital Skills.

2018 à Lausanne a conclu cette phase d'élaboration. La Confédération a souhaité qu'une démarche similaire soit élaborée dans le domaine de l'Open Research Data, soit l'accès libre aux données de la recherche. Les travaux sont actuellement en cours sur ce volet, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale Open Science. swissuniversities a proposé dans sa planification 2021–2024 le lancement d'un programme de mise en œuvre pour cette stratégie.

## Priorité à la promotion de la relève

La promotion de la relève dans le profil spécifique des différents types de hautes écoles a de nouveau été au centre des préoccupations en 2018. swissuniversities a coordonné divers projets et programmes financés par des contributions fédérales liées à des projets. Un aperçu de la structure du personnel dans les hautes écoles universitaires (HEU) et des mesures de promotion de la relève ont servi de base à l'identification de problèmes et de solutions au niveau postdoctoral. Par ailleurs, un rapport sur les carrières dans les hautes écoles pédagogiques (HEP) permet de développer et de visualiser les possibilités de qualification de leur propre relève.

Les types de hautes écoles ont échangé leurs points de vue sur la manière dont elles peuvent tirer le meilleur parti de leur complémentarité au niveau du doctorat. Ceci s'est fait dans le cadre d'un programme de promotion des programmes de doctorat des HEU ainsi que de coopérations entre les hautes écoles spécialisées (HES), HEP et HEU suisses ou les hautes écoles autorisées à proposer un doctorat en Suisse et à l'étranger.

swissuniversities a également lancé un appel d'offres pour le programme cotutelles de thèse : les subventions de mobilité allouées par la Confédération sont désormais également accessibles aux doctorant-e-s des HES ou HEP suisses, en partenariat de thèse avec une université étrangère. L'optimisation des profils spécifiques de la relève dans les HES et HEP s'est poursuivie dans le cadre de deux autres programmes dont les travaux ont avancé comme prévu en 2018. D'une part, divers projets visant à renforcer les compétences scientifiques en didactiques disciplinaires sont soutenus dans les hautes écoles. D'autre part, des projets contri-

Le doctorat joue un rôle clé dans la qualification scientifique de la propre relève dans les trois types de hautes écoles.

buent à renforcer le double profil de compétences de la relève HES et HEP en établissant des liens plus étroits entre les hautes écoles et la pratique.

L'objectif d'un rapport femmes/hommes équilibré et de l'égalité des chances est poursuivi dans le cadre d'un autre programme, dont les fonds sont utilisés pour promouvoir des plans d'action propres à chaque haute école. En 2018, des projets de coopération ont également été lancés dans ce cadre, avec lesquels les hautes écoles mettent en œuvre conjointement des projets innovants et examinent désormais diverses dimensions de l'inégalité des chances.

# Planification stratégique

La Conférence suisse des hautes écoles a chargé swissuniversities de définir ses priorités pour la période FRI 2021-2024 et de proposer une répartition des tâches dans des domaines particulièrement coûteux (art. 38; 40 LEHE). Il s'agit de la première planification stratégique depuis la création de swissuniversities et les processus ont dû être redéfinis. L'objectif global pour 2021-2024 est de maintenir la qualité exceptionnelle des hautes écoles afin de contribuer à la prospérité de la Suisse et de conserver également à l'avenir une position de premier plan sur la scène internationale. Pour atteindre cet objectif, swissuniversities a d'abord défini des priorités communes pour tous les types de hautes écoles. Il s'agit notamment de la numérisation, de la promotion de la relève, du perfectionnement du système de santé, de l'affinement des profils / de la mise à jour du portefeuille et de la réduction des interruptions d'études. Deuxièmement, les trois types de hautes écoles ont précisé les thèmes de la numérisation et de la promotion de la relève ou fixé d'autres axes prioritaires, tels que la pénurie de personnel qualifié dans les disciplines MINT ou la didactique disciplinaire. En conclusion, swissuniversities propose sept domaines: information scientifique, médecine vétérinaire, calcul haute performance, techniques d'imagerie biomédicale, physique des particules et des astroparticules, élevage et expérimentation animale, médecine de précision. Ces domaines ont en commun des infrastructures coûteuses et des partenariats existants. Il

y a une répartition des tâches dans la médecine vétérinaire, domaine dans lequel Vetsuisse couvre les besoins de la Suisse. swissuniversities sollicite les fonds suivants dans le cadre de la LEHE: 3,13% de croissance annuelle des contributions de base des universités et hautes écoles spécialisées

> Dans sa première planification stratégique, swissuniversities a formulé ses priorités pour la période FRI 2021–2024.

cantonales pour couvrir l'augmentation du nombre d'étudiants et pour des mesures spécifiques aux types de hautes écoles dans le domaine de la promotion de la relève et de la numérisation; 125 millions de francs de contributions liées aux projets pour la mise en œuvre des mesures coopératives; 2 millions de francs pour des infrastructures communes: création du Coordination Office for Scientific Information.

# Horizon Europe et ERASMUS+

Les discussions quant aux prochains programmescadres européens de formation, ERASMUS+, et de recherche, Horizon Europe, se sont intensifiées en 2018. Pour les hautes écoles suisses, la participation à ces programmes est cruciale. La coopération internationale et en particulier européenne

> Compétition et collaboration internationales, deux fondements du succès des hautes écoles suisses.

en matière de recherche et d'enseignement est un facteur clé de succès pour la place scientifique suisse. swissuniversities a dès lors étroitement collaboré avec SwissCore, la Mission de la Suisse auprès de l'UE et ses partenaires académiques européens, tel que la European University Association EUA, afin de garantir que les intérêts des hautes écoles suisses soient représentés au mieux à Bruxelles. Les conditions d'association de la Suisse aux programmes-cadres européens, encore en discussion, demeurent actuellement peu favorables. Dans ce contexte, swissuniversities s'est aussi engagée sur la scène nationale : elle a pris position sur la pertinence pour les hautes écoles de l'accord-cadre en négociation avec l'EU et, dans une logique similaire, s'est également prononcée contre l'initiative pour l'autodétermination qui menaçait la stabilité des conditions-cadres dont dépendent les hautes écoles suisses pour réussir au niveau international.

# Encouragement de la recherche

L'excellence de la recherche est une condition essentielle du succès des hautes écoles. swissuniversities s'engage en faveur de conditions-cadres optimales. En 2018, par exemple, elle a pris position, à l'attention du Fonds national suisse (FNS), sur les modalités de mise en œuvre et d'optimisation des axes de recherche nationaux et de l'instrument d'encouragement personnel Doc.CH. Elle a également entretenu le dialogue avec Innosuisse.

swissuniversities a initié et accompagné le développement par le FNS d'un nouvel instrument de carrière qui encourage le transfert vers la haute école en renforçant les compétences de recherche des personnes travaillant dans la

Un encouragement de la recherche basé sur l'excellence et sans faille est essentiel au succès de l'optimisation du paysage des hautes écoles.

pratique pour un poste de professeur. En collaboration avec la Fondation Gebert Rüf, deux premiers appels d'offres ont par ailleurs été lancés pour l'instrument d'encouragement First Ventures, conçu conjointement, qui soutient les diplômés des hautes écoles spécialisées ayant une idée commerciale innovante.

## Issue Management

Les conditions-cadres des acteurs dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) sont définies par des décisions et avis politiques. Le travail de relations publiques de swissuniversities porte sur des processus politiques, des questions de société et les attentes à l'égard des hautes écoles. En juin 2018, le comité de swissuniversities a chargé le groupe de travail Issue Management de la coordination de la communication sur les thèmes liés à la politique des hautes écoles. Le groupe de travail identifie les thèmes politiquement sensibles et propose d'éventuelles mesures et réactions aux organisations FRI.

Le groupe de travail Issue Management a contribué à la publication des positions de swissuniversities sur l'accord-

Information sur les conséquences de décisions politiques.

cadre et l'initiative d'autodétermination FRI en septembre 2018. L'accent est mis sur les informations relatives aux conséquences des conditions-cadres politiques sur les résultats et le financement des organisations FRI. La communication fournit des faits et des arguments qui sont intégrés dans le processus décisionnel.

# Informatique au gymnase

Avec la révision partielle du règlement de la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale de la CDIP en août 2018, l'informatique sera introduite en tant que matière obligatoire dans les gymnases d'ici 2022/2023 au plus tard. Pour couvrir les besoins en enseignants qualifiés nécessaires, swissuniversities, en collaboration avec les hautes écoles intéressées, a commencé à travailler sur une filière de formation destinée aux enseignants actuels du degré gymnasial. Il est prévu de proposer des modules d'enseignement décentralisés dans toute la Suisse, lesquels seront intégrés dans un programme coordonné au niveau national. La filière de formation devrait déboucher sur un diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP pour les enseignants actuels du degré gymnasial.

La formation se compose de modules proposés de manière décentralisée, qui sont intégrés dans un programme coordonné au niveau national.

Un comité de programme, composé d'un représentant par haute école participante, a été mis en place pour définir le contenu du programme. L'Université de Fribourg s'est portée candidate pour coordonner la mise en œuvre du programme national de formation et elle a pris en charge les travaux à la fin 2018.

Thème

# Évaluation de l'enseignement

Depuis 2016, l'évaluation de l'enseignement est un contenu essentiel de l'enseignement et des études de swissuniversities. Le 8 juin 2018, le réseau de la délégation Enseignement a donc organisé une réunion sur ce thème à la HEP de Berne. Une centaine de participants de toutes les hautes écoles suisses ont profité de l'occasion pour échanger leurs points de vue sur divers aspects de l'évaluation de l'enseignement. L'accent a été mis sur les approches de l'évaluation de l'enseignement dans l'ensemble ainsi que sur l'évaluation

L'évaluation de l'enseignement occupe actuellement les hautes écoles au niveau stratégique et opérationnel.

des cours. Les intervenants et participants au débat ont pu démontrer que le thème de l'évaluation est d'actualité au niveau stratégique et opérationnel. Un échange animé d'expériences et de défis dans ce domaine a eu lieu ensuite dans le cadre de workshops thématiques. De nombreux exemples issus des hautes écoles ont servi de point de départ à la discussion. La rencontre a illustré de manière impressionnante la diversité de l'évaluation dans les hautes écoles suisses.

# study in switzerland+

En août 2018, swissuniversities a lancé le nouveau site web commun des hautes écoles suisses www.studyinswitzerland.plus. swissuniversities a développé study in switzerland+ pour repositionner la promotion des hautes écoles suisses à l'étranger et l'aligner sur les principes modernes du marketing. Le projet a été financé par swissuniversities et le Secrétariat d'État à l'éducation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

study in switzerland+ offre aux futurs étudiants des informations complètes sur les études en Suisse. Les visiteurs sont informés des spécificités du système suisse des hautes

> study in switzerland+, la nouvelle carte de visite du paysage des hautes écoles suisses à l'étranger.

écoles et reçoivent une base d'informations plus large sur la vie en Suisse. Le logo and+ éveille la curiosité des futurs étudiants et met l'accent sur des atouts particuliers tels que l'employabilité, la qualité scientifique et la diversité typiquement suisse.

La communication autour de study in switzerland+ s'accompagne d'un dépliant imprimé et d'une vidéo.

# 30e édition de l'EAIE à Genève

En septembre 2018 a eu lieu à Genève la 30e édition de l'EAIE. L'EAIE est une conférence qui rassemble, une fois par année en Europe, les spécialistes des questions d'internationalisation et de mobilité. À Genève, plus de 5700 visiteurs venant de 95 pays étaient présents. La venue de l'EAIE 2018 en Suisse a fourni une excellente fenêtre de visibilité aux hautes écoles suisses et leur a permis de renforcer leur réseau de partenariats internationaux. Ceci dans un contexte post-février 2014 où il est important de rappeler l'ancrage académique européen des hautes écoles suisses.

Les hautes écoles suisses ont été remarquées par un stand commun de plus de 120 m². Fruit d'une collaboration avec Présence Suisse, le stand a été entièrement réalisé à base de carton recyclé afin de montrer l'engagement des hautes

Les hautes écoles suisses, au centre du monde pour une semaine.

écoles suisses en faveur du développement durable. Les visuels et messages clés s'inspiraient quant à eux du nouveau site d'information à l'attention des étudiants internationaux – www.studyinswitzerland.plus.

La réception organisée au Palais des Nations a permis de souligner la responsabilité des hautes écoles suisses face aux grands défis auxquels notre monde est confronté et leur contribution à y apporter des réponses en développant des recherches pluridisciplinaires.

# Information scientifique

Le règlement d'organisation de swissuniversities prévoit la possibilité de créer des réseaux afin de fédérer les spécialistes d'un domaine et de mettre leur expertise collective au profit de la communauté des hautes écoles. Dans le domaine de l'information scientifique, deux réseaux ont ainsi été créés ces dernières années ou sont actuellement en cours de création. Il s'agit d'une part du Network ICT Services for Swiss Higher Education (NICT), qui réunit les offices informatiques des hautes écoles suisses. Ce réseau, approuvé en 2016 par swissuniversities, associe les structures précédentes des dif-

Les réseaux permettent de réunir les spécialistes des hautes écoles. Deux d'entre eux ont été créés dans le domaine de l'information scientifique.

férents types de hautes écoles (ASIUS, FID, PH-ID) et facilite les échanges sur les dossiers communs. Les bibliothèques académiques suivent le même chemin avec le réseau Swiss Library Network for Education and Research (SLiNER), qui a été approuvé en juin 2018 par le comité de swissuniversities. Les travaux de constitution de ce réseau, qui prendra la succession de la conférence des bibliothèques suisses (CBU), sont encore en cours. Ces deux réseaux participent activement au programme « information scientifique » de swissuniversities.

# Centre suisse de compétences 3R

La recherche recourant à des modèles animaux est aujourd'hui tenue par la loi sur la protection des animaux d'appliquer le principe des 3R (replace-reduce-refine) afin de préserver au maximum les animaux d'expérience. Des centres de compétences pour les 3R existent déjà dans la plupart des pays européens mais un tel centre de référence national manquait encore en Suisse. Pour combler cette lacune, le SEFRI et l'OSAV ont mandaté swissuniversities en janvier 2016 afin d'élaborer un concept de centre suisse de compétences 3R (3RCC).

Sous l'égide de swissuniversities, le 3RCC a vu le jour en mars 2018 en tant qu'association à but non lucratif, fruit d'une réflexion conjointe des milieux des hautes écoles,

Implémentation des 3R dans la recherche en sciences de la vie.

de l'industrie, du gouvernement et d'associations de protection des animaux. La mission du 3RCC consiste à encourager et faciliter l'application des 3R dans les sciences de la vie au travers de la promotion de la recherche, de l'éducation et de la communication au sujet des 3R.

swissuniversities maintient aujourd'hui une collaboration étroite avec le 3RCC au travers notamment du coordinateur du « Swiss Animal Facilities Network (SAFN) » qui siège au sein de son comité exécutif.

# Flexibilisation des études

La grande majorité des étudiants exercent une activité professionnelle, de nombreux étudiants s'engagent dans des associations, la politique, la culture, le secteur social ou le sport de haut niveau, et avec l'âge, la proportion d'étudiants avec enfants augmente. Un tel engagement est fondamentalement positif, contribue au dynamisme de la société civile et encourage le développement de compétences transversales, ce qui favorise l'« employabilité » des diplômés des hautes écoles.

La flexibilisation des études favorise la diversité et l'égalité des chances.

Grâce à la flexibilisation, les besoins spécifiques des étudiants handicapés ou malades chroniques peuvent également être mieux pris en compte, ce qui facilite leurs études supérieures.

Les études sont au cœur de cette phase de la vie et ne peuvent être considérées comme une discipline secondaire. Toutefois, afin de tenir compte de la diversité de la population étudiante et d'améliorer l'égalité des chances, swissuniversities a élaboré et publié des recommandations sur la flexibilisation et les études à temps partiel.

# Positions dans la politique fédérale

Les hautes écoles, en tant qu'acteurs de la société et de l'économie, ont des positions à communiquer sur le plan de la politique fédérale. swissuniversities s'associe pour cela aux autres acteurs du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FNS, Académies, Conseil EPF, Innosuisse) dans le cadre du réseau FUTURE. Ce réseau s'emploie d'une part à promouvoir la connaissance du milieu académique au sein du Parlement fédéral. D'autre part, il sensibilise les parlementaires aux besoins des hautes écoles en matière législative et financière. Parmi les dossiers défendus par le réseau FUTURE se trouvent ainsi la planification quadriannuelle du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation

Le réseau FUTURE communique les positions des hautes écoles au Parlement fédéral afin de garantir un cadre légal et financier soutenant.

ainsi que le budget annuel qui en découle. Le réseau est aussi actif sur des dossiers sectoriels comme par exemple l'Open Access (ajout d'un droit de deuxième publication dans le code des obligations) ou encore le cadre légal en matière d'expérimentation humaine ou animale. Bien entendu, la promotion de la participation de la Suisse aux programmes-cadres européens au sein du Parlement fédéral est aussi dans les missions actuelles de FUTURE.

## Accueil de délégations étrangères

swissuniversities reçoit régulièrement des délégations étrangères afin de présenter les spécificités du système suisse de recherche et de formation et de permettre aux hautes écoles suisses d'élargir leur réseau de collaboration. Trois rencontres clés ont ponctué l'année 2018: fin mars, une délégation du « Canadian Quality Network for Universities » s'est rendue en Suisse pour une semaine. Cette visite s'inscrivait dans le prolongement de la signature à Davos le 25 janvier 2018 d'une déclaration commune, dont le but est d'encourager l'approfondissement de la coopération bilatérale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

En avril, une délégation de « Universities UK » – organisation représentant les intérêts des universités britanniques – a rencontré une délégation de swissuniversities

swissuniversities, la voix des hautes écoles suisses à l'étranger.

afin de discuter de l'avenir des relations bilatérales post-Brexit entre la Suisse et le Royaume-Uni.

En novembre, swissuniversities a coorganisé avec la « China Education Association for International Exchange » un forum sino-suisse sur l'innovation et le transfert de technologie – dans le but d'offrir une plateforme d'échanges de bonnes pratiques entre nos deux pays.

# 2018 sous le signe de la poursuite du développement

Au début de l'été 2018, l'assemblée plénière a confirmé Michael O. Hengartner dans ses fonctions de président de swiss-universities. Il entamera ainsi au début 2019 son deuxième mandat au cours duquel il entend poursuivre sur la voie empruntée. Son objectif est ainsi de continuer à renforcer la confiance et la coopération entre et au sein des hautes écoles. Par ailleurs, les hautes écoles et les chercheurs devraient jouer un rôle encore plus important sur la scène politique.

L'an dernier, swissuniversities a procédé à une évaluation interne des structures, des processus et des thématiques et le comité a pris des décisions correspondantes. Elles ont pu être mises en œuvre en 2018. Les membres des quatre délégations – Enseignement, Recherche, Stratégie de la politique des hautes écoles et coordination ainsi que Relations internationales – ont été confirmés ou réélus.

L'expérience et les entretiens d'évaluation ont montré clairement que le règlement d'organisation de swissuniversities devait également évoluer. Le règlement a donc été épuré et recentré sur des questions pertinentes pour la politique des hautes écoles. Le Conseil des hautes écoles de la CSHE a approuvé le règlement d'organisation révisé en novembre 2018 de sorte qu'il a pu entrer en vigueur début 2019. Parallèlement, un deuxième

niveau de réglementation a été introduit pour des questions purement opérationnelles, que le comité peut adopter de son propre chef sous la forme de dispositions d'exécution.

Un développement organisationnel a également été mis en œuvre au sein du Secrétariat général. L'accent a été mis sur la clarification de processus, de rôles et d'interfaces afin que les ressources personnelles et techniques disponibles puissent

Renforcer encore la confiance dans les hautes écoles et la coopération entre elles.

être utilisées de manière optimale. Les résultats sont soit intégrés dans le travail quotidien, soit en cours de mise en œuvre ou de planification sous forme de projets.

Les résultats de l'année dernière n'auraient pas été possibles sans une collaboration constructive avec nos institutions partenaires dans les hautes écoles, au sein de la Confédération et dans les cantons. Nous aimerions profiter de cette occasion pour exprimer nos remerciement.

## **Membres**

Les membres de la Conférence des recteurs sont les hautes écoles suivantes, sur la base de l'art. 2, al. 2 et 4, de l'art. 19, al. 2, de l'art. 30 et de l'art. 75. LEHE:

- Berner Fachhochschule, BFH, représentée par son recteur, prof. Dr Herbert Binggeli;
- École Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL, représentée par son président, prof. Dr Martin Vetterli;
- Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, ETH Zürich, représentée par son président,

prof. Dr Lino Guzzella;

- Fachhochschule Nordwestschweiz, FHNW, représentée par son président de direction, prof. Dr Crispino Bergamaschi :
- Fachhochschule
   Ostschweiz, FHO,
   représentée par son directeur,
   Dr Albin Reichlin;

- Haute École pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, HEP-BEJUNE, représentée par son recteur, prof. Dr Maxime Zuber;
- Haute École pédagogique Fribourg, HEP-Fribourg, représentée par sa rectrice, prof. Dr Pascale Marro; respectivement par son vice-recteur ad interim, Dr Lukas Lehmann à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018;
- Haute École pédagogique du Valais, HEP-Valais, représentée par son directeur, Patrice Clivaz;
- Haute École pédagogique Vaud, HEP-Vaud, représentée par son recteur, prof. Dr Guillaume Vanhulst;
- Haute École Spécialisée de Suisse occidentale, HES-SO, représentée par sa rectrice, Dr Luciana Vaccaro;
- Hochschule für Heilpädagogik, HfH, représentée par sa rectrice, prof. Dr Barbara Fäh:

- Hochschule Luzern, HSLU, représentée par son recteur, Dr Markus Hodel:
- · Kalaidos Fachhochschule
  - Schweiz, représentée par son recteur, Dr Jakob Limacher :
- · Pädagogische Hochschule
- Bern, PH Bern,
  - représentée par son recteur, prof. Dr Martin Schäfer ;
- Pädagogische Hochschule Graubünden, PH Graubünden, représentée par son recteur, Dr Gian-Paolo Curcio
- Pädagogische Hochschule Luzern, PH Luzern, représentée par son recteur,
- prof. Dr Hans-Rudolf Schärer;
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen, PH Schaffhausen.
  - représentée par son recteur, Thomas Meinen :
- Pädagogische Hochschule Schwyz, PH Schwyz, représentée par son recteur, prof. Dr Silvio Herzog:

- Pädagogische Hochschule St. Gallen, PH St. Gallen, représentée par son recteur, prof. Dr Horst Biedermann;
- Pädagogische Hochschule Thurgau, PH Thurgau, représentée par sa rectrice, prof. Dr Priska Sieber:
- Pädagogische Hochschule Zug, PH Zug, représentée par sa rectrice, prof. Dr Esther Kamm:
- Pädagogische Hochschule Zürich, PH Zürich, représentée par son recteur, prof. Dr Heinz Rhyn;
- Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana, SUPSI, représentée par son directeur.

prof. Franco Gervasoni:

 Universität Basel, représentée par sa rectrice, prof. Dr Andrea Schenker-Wicki;

- Universität Bern, représentée par son recteur, prof. Dr Christian Leumann;
- Université de Fribourg, représentée par sa rectrice, prof. Dr Astrid Epiney;
- Université de Genève, représentée par son recteur, prof. Dr Yves Flückiger;
- Université de Lausanne, représentée par sa rectrice, prof. Dr Nouria Hernandez;
- Universität Luzern, représentée par son recteur, prof. Dr Bruno Staffelbach;
- Université de Neuchâtel, représentée par son recteur, prof. Dr Kilian Stoffel;
- Universität St. Gallen, représentée par son recteur, prof. Dr Thomas Bieger;
- Università della Svizzera italiana, USI, représentée par son recteur, prof. Boas Erez;

- Universität Zürich, représentée par son recteur, prof. Dr Michael O. Hengartner:
- Zürcher Fachhochschule, ZFH, représentée par le recteur de la ZHAW, prof. Dr Jean-Marc Piveteau.

hautes écoles pédagogiques, qui sont intégrées dans une haute école spécialisée et qui ont le droit à l'appellation au sens de l'art. 29 LEHE en relation avec l'art. 8, al. 3 des directives d'accréditation, peuvent participer à l'assemblée plénière comme invités:

Les rectrices et recteurs des

- Pädagogische Hochschule FHNW, représentée par sa directrice,
  - prof. Dr Sabina Larcher Klee;
- SUPSI-DFA, représentée par son chef de département, Dr Alberto Piatti.

## Comité

Le Comité de la conférence des recteurs se compose du président, des présidents des trois chambres (tous trois étant vice-présidents ex officio) et d'un deuxième membre de chaque chambre, élu pour trois ans par l'assemblée plénière sur proposition des chambres. La secrétaire générale prend part aux réunions du Comité où elle possède une voix consultative. Le Comité se réunit au moins cing fois par an.

- Prof. Dr Michael O. Hengartner, recteur de l'Université de Zurich, président de swissuniversities
- Prof. Dr Crispino Bergamaschi, président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz, président de la chambre des hautes écoles spécialisées, vice-président ex officio
- Prof. Dr Hans-Rudolf Schärer, recteur de la HEP Lucerne, président de la chambre des hautes écoles pédagogiques, vice-président ex officio
- Prof. Dr Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint-Gall, président de la chambre des hautes écoles universitaires, vice-président ex officio

- Patrice Clivaz, recteur de la HEP-Valais, chambre des hautes écoles pédagogiques
- Prof. Franco Gervasoni, directeur de la SUPSI, chambre des hautes écoles spécialisées
- Prof. Dr Astrid Epiney, rectrice de l'Université de Fribourg, chambre des hautes écoles universitaires
- Dr Martina Weiss, secrétaire générale swissuniversities (avec voix consultative)

## Bilan

## Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

## Actifs

| Actif circulant                         | 2018       | 2017       |
|---|------------|------------|
| Liquidités                              | 8 498 331  | 6 557 742  |
| Créances sur fournitures et prestations | 2 529 268  | 4 811 265  |
| Actifs de régularisation                | 386 732    | 709 536    |
| Total actif circulant                   | 11 414 331 | 12 078 543 |
| Actifs immobilisés                      |            |            |
| Immobilisations financières             | 40 040     | 40 040     |
| Immobilisations corporelles             | 109 691    | 116 416    |
| Total actifs immobilisés                | 149 731    | 156 456    |
| Total des actifs                        | 11 564 062 | 12 234 999 |

## **Passifs**

## Capital étranger à court terme

| Dettes sur fournitures et prestations     | 237 451   | 276 532   |
|---|-----------|-----------|
| Dettes à court terme soumises à l'intérêt | 1 423 870 | 1 250 330 |
| Autres dettes à court terme               | 40 378    | 27 096    |
| Comptes de régularisation passifs         | 3 387 544 | 6 253 813 |
| Total capital étranger à court terme      | 5 089 243 | 7 807 771 |

## Capital étranger à long terme

| Autres dettes à long terme                     | 4 317 928  | 2 369 633  |
|--|------------|------------|
| Provisions à long terme                        | 275 113    | 250 334    |
| Total capital étranger à long terme            | 4 593 041  | 2 619 967  |
|  |            |            |
| Total capital étranger                         | 9 682 284  | 10 427 738 |
| Capital propre Réserves                        | 1 429 476  | 1 429 475  |
| Report de bénéfices (report de pertes)         | 377 786    | 252 748    |
| Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice) | 74 516     | 125 038    |
| Total des capitaux propres                     | 1 881 777  | 1 807 261  |
|  |            |            |
| Total du passif                                | 11 564 062 | 12 234 999 |

## Compte de résultat

## Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

|   | 2018      | 2017      |
|---|-----------|-----------|
| Cotisations des membres                                       | 2 966 866 | 2 542 291 |
| Cotisations des membres projets                               | 17 454    | 172 021   |
| Cotisations Confédération selon LEHE                          | 1 494 856 | 1 332 822 |
| Remboursement cotisations Confédération LEHE                  | -181 530  | -226 301  |
| Contributions projets UE                                      | 10 934    | 6 953     |
| Cotisations Confédération ordonnances                         | 785 332   | 600 668   |
| Remboursement cotisations Confédération ordonnances           | -144 828  | -43 182   |
| Contributions liées à des projets (CPr)<br>Confédération      | 1 839 334 | 1 887 318 |
| Remboursement contributions liées à des projets Confédération | 0         | -95 651   |
| Contributions autres projets Confédération                    | 50 000    | 384 183   |
| Remboursements autres projets Confédération                   | 0         | -64 793   |
| Cotisations cantons selon LEHE                                | 1 494 856 | 1 332 823 |
| Remboursement cotisations cantons LEHE                        | -181 530  | -226 301  |
| Contributions canton mandats/ordonnances                      | 343 422   | 595 700   |
| Frais AMS   | 654 192   | 814 579   |
| Frais AMS années précédentes                                  | 129 659   | 0         |
| Cotisations de tiers  | 150 311   | 260 991   |
| Recettes des remboursements et réserves                       | 213 576   | 352 607   |
| Produit d'exploitation  | 9 642 904 | 9 626 728 |

| Versements projet Cotutelles                                 | -63 184    | -194 002   |
|--|------------|------------|
| Dissolution dette à long terme Cotutelles                    | 63 184     | 194 002    |
| Versements projet TPC-P4                                     | 0          | 15 161     |
| Dissolution dette à long terme TPC-P4                        | 0          | -15 161    |
| Versements projet Conseil des EPF P-1                        | 0          | 38 064     |
| Dissolution dette à long terme Conseil des EPF P-1           | 0          | -38 064    |
| Versements projet FNS P-1                                    | 0          | 1 276 072  |
| Dissolution dette à long terme FNS P-1                       | 0          | -1 276 072 |
| Versements projet project mesurer P-3                        | 0          | 176 854    |
| Dissolution dette à long terme project Mesurer P-3           | 0          | -176 854   |
| Versements projet P-2 information scientifique               | -71 280    | -4 241 943 |
| Dissolution dette à long terme P-2 Information scientifique  | 71 788     | 4 180 936  |
| Versements projet mise en œuvre et coordination              | 0          | 80 902     |
| Dissolution dette à long terme mise en œuvre et coordination | 0          | -80 902    |
| Versements projet projets communs                            | 0          | 16 907     |
| Dissolution dette à long terme projets communs               | 0          | -16 907    |
| Versements projets P1 TP1 Doctorat HEU actuel                | -4 964 128 | -2 968 893 |
| Dissolution dette à long terme P1 TP1 Doctorat<br>HEU actuel | 4 964 755  | 2 969 672  |
| Versements projet P7 Module A Plans d'action                 | -2 121 009 | -1 633 392 |
| Dissolution dette à long terme P7 Module A Plans d'action    | 2 121 330  | 1 634 280  |
| Versements projet P11 Projets pilotes                        | -1 646 879 | -769 000   |
| Dissolution dette à long terme P11 Projets pilotes           | 1 647 323  | 769 202    |
| Versements projet SUDAC                                      | -767 839   | -224 925   |
| Dissolution dette à long terme SUDAC                         | 770 297    | 226 138    |

| Versements projet P9 TP1 Didactique disciplinaire                      | -2 372 300 | -2 131 060 |
|--|------------|------------|
| Dissolution dette à long terme P9 TP1<br>Didactique disciplinaire      | 2 372 959  | 2 131 750  |
| Versements projet P9 TP2 Didactique disciplinaire                      | -2 937 940 | -2 639 186 |
| Dissolution dette à long terme P9 TP2 Didactique disciplinaire         | 2 938 728  | 2 639 879  |
| Versements projet TP1 Doctorat HEU nouveau                             | -1 424 523 | -1 419 758 |
| Dissolution dette à long terme TP1 Doctorat<br>HEU nouveau             | 1 424 745  | 1 420 130  |
| Versements projet P1 TP2 Doctorat<br>coopération CH                    | -1 328 185 | -364 113   |
| Dissolution dette à long terme P1 TP2 Doctorat<br>coopération CH       | 1 328 577  | 365 489    |
| Versements projet P1 TP3 Doctorat<br>coopération Étranger              | -540 850   | -275 190   |
| Dissolution dette à long terme P1 TP3<br>Doctorat coopération Étranger | 540 968    | 275 320    |
| Versements projet P7 Module B Coopération                              | -741 257   | 0          |
| Dissolution dette à long terme<br>P7 Module B Coopération              | 741 478    | 0          |
| Versements projet P5   | -4 107 454 | -3 693 722 |
| Dissolution dette à long terme P5                                      | 4 116 388  | 3 700 161  |
|  | 15 692     | -48 225    |
| Salaires   | -4 839 985 | -4 580 631 |
| Honoraires d'experts   | -254 806   | -269 578   |
| Dépenses d'assurance sociale   | -1 014 357 | -995 590   |
| Autres charges de personnel  | -154 051   | -130 479   |
| Charges de personnel   | -6 263 199 | -5 976 278 |

| Charges de locaux                                | -428 501   | -423 828   |
|--|------------|------------|
| Entretien, réparations, dépenses de leasing      | -14 919    | -15 969    |
| Prestations de tiers                             | -1 599 337 | -1 994 780 |
| Assurances choses, taxes                         | -6 840     | -6 764     |
| Dépenses d'énergie et d'élimination des déchets  | -15 431    | -15 980    |
| Dépenses administratives                         | -382 646   | -220 179   |
| Bibliothèque                                     | -6 008     | -6 036     |
| Dépenses informatiques                           | -170 244   | -132 693   |
| Dépenses publicitaires                           | -444 477   | -364 156   |
| Autres charges d'exploitation                    | -193 916   | -235 054   |
| Charges financières                              | -23 943    | -30 834    |
| Résultat financier                               | 2 610      | 3          |
| Amortissements machines et appareils             | -32 465    | -26 376    |
| Amortissements mobilier de bureau et équipements | -7 652     | -6 687     |
| Autres charges propres à l'exploitation          | -3 323 769 | -3 479 333 |
| Produits apériodiques                            | 6 650      | 3 848      |
| Autres produits hors exploitation                | 1 040      | 954        |
| Charges apériodiques                             | -4 803     | -2 656     |
| Produits/charges extraordinaires                 | 2 888      | 2 146      |
| Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)   | 74 516     | 125 038    |

## **Annexe**

## 1. Informations sur les principes appliqués dans le bilan annuel

Le présent bilan annuel de swissuniversities, Berne, a été établi conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier l'article relatif à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code suisse des obligations (art. 957 à 962).

#### Les principes suivants ont été appliqués dans le bilan annuel

La présentation des comptes requiert de la part du secrétariat général des estimations et évaluations qui pourraient influencer le montant des actifs et des passifs indiqués, ainsi que des engagements conditionnels, au moment de l'établissement du bilan, mais également les charges et les produits de la période sous revue. Le secrétariat général décide à sa seule discrétion de l'utilisation qui est faite des marges de manœuvre légales en matière d'évaluation et d'inscription au bilan. Pour le bien de l'association, des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions peuvent être constitués, dans le cadre du principe de précaution, au-delà de la mesure requise par les principes économiques.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire. Les éventuels amortissements immédiats sont effectués à la seule discrétion du secrétariat général, dans le cadre admis fiscalement.

Pour calculer les montants des amortissements, on utilise les durées d'utilisation et les méthodes d'amortissement suivantes :

| Type d'immobilisations corporelles | Durée<br>d'utilisation | Méthode      |
|------------------------------------|------------------------|--------------|
| Mobilier                           | 10 ans                 | 10% linéaire |
| Matériel serveur                   | 5 ans                  | 20% linéaire |
| Matériel poste de travail          | 4 ans                  | 25% linéaire |

### Comptabilisation du chiffre d'affaires

La date du document est déterminante pour la comptabilisation du chiffre d'affaires

#### Positions en devises étrangères

Les positions en devises étrangères sont converties en CHF aux cours suivants :

| Devise étrangère | Compte de résultat |      | Bilan |      |
|------------------|--------------------|------|-------|------|
|                  | 2018               | 2017 | 2018  | 2017 |
| Euro             | 1.127              | 1.17 | 1.127 | 1.17 |

Les cours du bilan ci-dessus sont en l'occurrence des cours de fin d'exercice au 31 décembre. Les cours des transactions effectuées en cours d'année et du compte de résultat sont des cours moyens pour l'exercice sous revue.

#### Clé de répartition du financement LEHE/cotisations des membres

La prise en charge des coûts de la Conférence des recteurs est règlementée comme suit dans l'art. 5 al. 1 et 2 du règlement d'organisation de swiss-universities:

- « 1. Les coûts des tâches attribuées à la Conférence des recteurs en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE sont pris en charge par la Confédération et les cantons en vertu du concordat sur les hautes écoles (art. 8 al. 3 let. a), respectivement pour moitié (art 8 al. 1 let. a CCoop-HE). »
- « 2. Les coûts des autres tâches pour le compte et dans l'intérêt des membres sont financés par les cotisations des membres ou d'autres moyens. »

Il n'est pas possible (ni judicieux) de définir à chaque fois quelles tâches sont attribuées à swissuniversities en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE (art 5 al. 1 OReg-RK) et quelles tâches sont effectuées pour le compte et dans l'intérêt des membres (art. 5 al. 2 OReg-RK). C'est la raison pour laquelle une clé de répartition forfaitaire est nécessaire pour ces coûts ; le secrétariat général l'a définie à partir de l'année 2015.

## 2. Indications et explications concernant les positions du bilan annuel et du compte de résultat

| Créances sur fournitures et prestations                              | 31.12.18  | 31.12.17  |
|--|-----------|-----------|
| Vis-à-vis de tiers   | 2 529 268 | 4 811 265 |
| Total créances sur fournitures et prestations                        | 2 529 268 | 4 811 265 |
| Dettes sur fournitures et prestations                                |           |           |
| Vis-à-vis de tiers   | 237 451   | 264 032   |
| Compte de transfert de charges financières et compte de compensation | 0         | 12 500    |
| Total dettes sur fournitures et prestations                          | 237 451   | 276 532   |
| Dettes à court terme soumises à l'intérêt                            |           |           |
| Créditeur Confédération  | 336 625   | 342 198   |
| Créditeur cantons HE   | 1 087 245 | 908 132   |
| Total dettes à court terme soumises à l'intérêt                      | 1 423 870 | 1 250 330 |

| Autres dettes à long terme           | 31.12.18  | 31.12.17  |
|--------------------------------------|-----------|-----------|
| Cotutelles                           | 83 816    | 64 998    |
| P1 TP1 Doctorat HEU actuel           | 38 594    | 0         |
| P5                                   | 2 769 715 | 1 149 839 |
| P7 Module 1 Plans d'action           | 3 680     | 115 720   |
| P11 Projets pilotes                  | 2 305     | 0         |
| SUDAC                                | 741 429   | 273 862   |
| P9 TP1 Didactique disciplinaire      | 3 840     | 0         |
| P9 TP2 Didactique disciplinaire      | 3 416     | 0         |
| TP1 Doctorat HEU nouveau             | 39 405    | 0         |
| P1 TP2 Doctorat coopération CH       | 38 783    | 322 311   |
| TPC - P4                             | 0         | 15 215    |
| P1 TP3 Doctorat coopération Étranger | 39 697    | 14 626    |
| P7 Module B Coopération              | 53 052    | 0         |
| Information scientifique P-2         | 500 196   | 308 870   |
| Mise en œuvre et coordination        | 0         | 80 974    |
| Long terme projets communs           | 0         | 23 218    |
| Total autres dettes à long terme 1)  | 4 317 928 | 2 369 633 |

<sup>&</sup>lt;sup>1)</sup> Voir point 6 « Montant total des actifs utilisés et des actifs sous réserve de propriété utilisés pour couvrir les dettes de l'association ».

| Provisions                            | 31.12.18 | 31.12.17 |
|---------------------------------------|----------|----------|
| Provision ENIC (affaire juridique) 2) | 55 113   | 55 113   |
| Provision AMS                         | 0        | 64 220   |
| Provision 3)                          | 220 000  | 131 000  |
| Total provisions à long terme         | 275 113  | 250 334  |

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Dans le cadre de ses activités, swissuniversities est impliquée dans une affaire juridique. Même s'il est impossible actuellement de prédire l'issue de cette affaire juridique, swissuniversities part du principe qu'elle n'aura aucune répercussion négative importante sur les activités et sur la situation financière de l'association. Les décaissements attendus sont provisionnés en conséquence.

## 3. Nombre de collaborateurs

| Nombre de postes à temps plein |      |      |
|--------------------------------|------|------|
| en moyenne annuelle            | < 50 | < 50 |

## 4. Engagements de leasing non inscrits au bilan

|  | 31.12.18  | 31.12.17 |
|--|-----------|----------|
| Engagements de leasing non inscrits au bilan<br>d'une durée résiduelle de plus de 12 mois<br>suivant la date de clôture du bilan | 29 203    | 41 453   |
| Contrats de location à long terme d'une durée<br>résiduelle de plus de 12 mois suivant la date<br>de clôture du bilan            | 2 049 853 | 596 298  |

À l'automne 2018, l'option de prolongation du bail pour une période supplémentaire de cinq ans à compter de 2019 a été exercée.

<sup>3)</sup> Les collaborateurs de swissuniversities sont soumis au droit applicable au personnel de la Confédération. Ils ont des contrats à durée indéterminée. Dans la limite de 12 à 15 postes à plein temps, le travail est effectué sur des programmes dont le financement est limité et qui peuvent être réduits ou suspendus à brève échéance. Dans ce cas, un éventuel plan social devrait être financé par swissuniversities. Selon le principe de précaution, à fin 2018, environ un tiers du risque (200 000 francs suisses) est couvert par la constitution de provisions.

## 5. Dettes vis-à-vis d'institutions de prévoyance

|   | 31.12.18 | 31.12.17 |
|---|----------|----------|
| Dettes vis-à-vis d'institutions de prévoyance | 0        | 0        |

## 6. Montant total des actifs et des actifs sous réserve de propriété utilisés pour couvrir les dettes de l'association

| Actifs sous réserve de propriété |           |           |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| (comptes gérés par adm.)         | 4 317 928 | 2 369 633 |

## 7. Engagements conditionnels

À la fin 2018, il n'y a aucun engagement conditionnel.

## 8. Explications relatives aux positions exceptionnelles, non récurrentes ou apériodiques du compte de résultat

| Charges apériodiques :<br>diverses positions non essentielles         | -4 803 | -2 656 |
|---|--------|--------|
| Total des charges exceptionnelles,<br>non récurrentes ou apériodiques | -4 803 | -2 656 |
| Produits apériodiques : redistribution ${\rm CO_2}$                   | 6 650  | 3 523  |
| Diverses positions non essentielles                                   | 0      | 326    |
| Total des produits exceptionnels,<br>non récurrents ou apériodiques   | 6 650  | 3 849  |
| Total du résultat exceptionnel,<br>non récurrent ou apériodique       | 1 848  | 1 193  |

## 9. Justification des capitaux propres

Capitaux propres avant la décision de l'assemblée plénière relative au bilan annuel 2018 :

|                          | 31.12.18  | 31.12.17  |
|--------------------------|-----------|-----------|
| Réserves chambre des HEP | 313 923   | 313 923   |
| Réserves chambre des HES | 183 201   | 183 201   |
| Réserves chambre des UNI | 582 352   | 582 352   |
| Réserves générales SWU   | 350 000   | 350 000   |
| Report de bénéfices      | 377 787   | 252 748   |
| Bénéfice annuel          | 74 516    | 125 038   |
| Total                    | 1 881 778 | 1 807 262 |

13 110.15 francs suisses ont été dépensés en 2018 pour les projets des chambres des HEP. Ce montant a été imputé au résultat 2018. Il est demandé à l'assemblée plénière de réduire la réserve de la chambre des HEP de ce montant et de créditer le même montant à la réserve générale SWU.

Capitaux propres tels que décidés par l'assemblée plénière (si la demande est acceptée) :

|                          | 31.12.18  |
|--------------------------|-----------|
| Réserves chambre des HEP | 300 812   |
| Réserves chambre des HES | 183 201   |
| Réserves chambre des UNI | 582 352   |
| Réserves générales SWU   | 363 110   |
| Report de bénéfices      | 377 787   |
| Bénéfice annuel          | 74 516    |
| Total                    | 1 881 778 |

## 10. Événements essentiels après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture et jusqu'à l'approbation du bilan annuel par l'assemblée plénière, aucun événement n'est survenu qui pourrait avoir une influence déterminante sur le bilan 2018 et devrait donc être mentionné ici.

# Demande du Comité relative à l'utilisation du bénéfice net<sup>1)</sup>

| À la disposition de l'assemblée plénière       | 2018    | 2017     |
|--|---------|----------|
| Report de bénéfices                            | 377 786 | 860 848  |
| Réserves/utilisation                           | 0       | -608 100 |
| Bénéfice annuel                                | 74 516  | 125 038  |
| Bénéfice net                                   | 452 302 | 377 786  |
| Total à la disposition de l'assemblée plénière | 452 302 | 377 786  |

<sup>&</sup>lt;sup>1)</sup> En raison d'un changement de méthode dans la réglementation des réserves en 2018, les chiffres des deux exercices ne sont pas comparables.

### Demande du comité

| Bénéfice net                  | 452 302 | 377 786 |
|-------------------------------|---------|---------|
| Report sur le nouvel exercice | 452 302 | 377 786 |

## **Contact**

#### Dr Martina Weiss,

secrétaire générale 031 335 07 68

#### Dr Andrea Aeberhard,

responsable de la chambre des hautes écoles spécialisées 031 335 07 31

## Dr François Grandjean,

responsable de la chambre des hautes écoles universitaires 031 335 07 69

#### Dr Andrea Hungerbühler,

responsable de la chambre des hautes écoles pédagogiques 031 335 07 59

#### Dr Anne Crausaz Esseiva,

responsable du domaine Recherche et développement 031 335 07 36

#### Dr Sabine Felder.

secrétaire générale suppléante/responsable du domaine Enseignement 031 335 07 39

#### Dr Axel Marion,

responsable du domaine Politique des hautes écoles 031 335 07 72

#### Aude Pacton.

responsable du domaine Relations internationales 031 335 07 56

#### Josefa Haas,

responsable de la communication 031 335 07 34

#### Karin Hotti.

responsable des finances/infrastructure 031 335 07 47

### Barbara Jgushia,

responsable des ressources humaines 031 335 07 49

#### Dietrich Lindemann,

responsable de l'Informatique/controlling 031,335,07,51

#### F-mail:

nom.prenom@ swissuniversities.ch

swissuniversities Effingerstrasse 15 Case Postale 3001 Berne

Secrétariat général T +41 31 335 07 40 www.swissuniversities.ch

## swissuniversities en bref

## Association

## Conférence des recteurs des hautes écoles suisses

Lancement



Nombre de membres



- 12 hautes écoles universitaires
  - 8 hautes écoles spécialisées
- 14 hautes écoles pédagogiques

Nombre d'étudiantes et d'étudiantes 2018/2019\*

Hautes écoles universitaires: 150 268
Hautes écoles spécialisées: 78 477
Hautes écoles pédagogiques: 20 372
Total 249 117

Postes de travail à plein temps\*



Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général

Le Secrétariat général compte

Collaboratrices et collaborateurs

(pour 39.1 postes à plein temps)

\*Office fédéral de la statistique, mars 2019 Toutes les autres données au 31.12.2018

swissuniversities Effingerstrasse 15 Case postale 3001 Berne

Secrétariat général T +41 31 335 07 40 www.swissuniversities.ch